



ÉDITO

Confluences : regard d'un architecte © photo CAUE du Rhône.

## Sommaire

- Saint-Jean-d'Ardières, ses châteaux, sa rivière et son silo ..... p.2
- Protéger le patrimoine, mais aussi le climat! ..... p.4
- Capteurs solaires et patrimoine: une approche globale de développement durable ..... p.4
- Qualité d'usage et accessibilité des espaces publics ..... p.5
- Un nouvel enseignement, l'histoire des arts ..... p.5
- L'université d'été des CAUE 09.. p.6
- Sathonay-Camp : la commune à l'écoute de ses habitants par des ateliers d'information.. p.6
- Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe ..... p.6
- Les NAJAP, la promotion Joseph Belmont (1908-2008).. p.7
- Grand prix 2008 Prix spécial du public ..... p.7
- Nouvelles écoles et groupes scolaires ..... p.8

## L'art au secours de l'ordinaire

Quand la Biennale de la danse ouvre son programme, la ville bouge dans une mixité sociale qui reflète la richesse de la diversité culturelle de l'agglomération lyonnaise et de ses réseaux internationaux. Quand c'est au tour de la Biennale d'Art contemporain qui ouvre en 2009 «Le spectacle du quotidien», on attend que son très sage et respectable commissaire chinois Hou Hanru écrivain et critique d'art, insuffle par les œuvres et les artistes choisis, une résistance à la logique implacable de consommation qui sous-tend la majorité des événements dits culturels. «Tout est spectacle, carcan de superficialité». On suppose qu'il n'est pas question de la ville bigarrée que nous offre la parade des danseurs qui invite généreusement banlieues et centre à se rejoindre tous les deux ans. Hou Hanru explique qu'il s'agit plutôt de montrer et permettre la modification des situations du quotidien par des gestes artistiques. Si les architectes peuvent être aussi considérés comme des artistes, alors gageons que cette

Biennale les concerne, par les interventions quotidiennes qu'ils mènent et qu'elle les fasse s'interroger si leurs gestes relèvent bien d'une pratique artistique, non marchande, un plus qui ne saurait ni s'évaluer, ni se mesurer mais provoquerait l'émotion gratuite sociale attendue d'une œuvre, quelle que soit son importance. Réflexion qui amène naturellement à se poser la question du rôle du maître d'ouvrage commanditaire et de sa capacité à comprendre et être sensible aux mêmes éléments, au nom de la collectivité. Pour illustrer notre propos, le modeste exemple du Silo de Saint-Jean-d'Ardières témoigne d'approches culturelles bien différentes pour apprécier le bien fondé de la préservation d'un patrimoine moderne et industriel. Loin de la «globalisation culturelle» que la Biennale présente comme une opportunité de multiculturalisme et de pluridisciplinarité, les blocages sont présents et ne sont pas

seulement des réticences. Car ici, c'est ne rien faire ou si peu qui relèverait de l'art. Le Grenelle et autres politiques environnementales nous forceront-elles malgré tout à prendre ce chemin d'une pensée plus globale aidée ou pas par le monde artistique? Tous isolés de l'extérieur, emmitouffés dans nos RT\* 2500, 2012... et parcourant la nature épargnée dans nos drôle de machines électriques, saurons-nous mieux échanger, bousculer les frontières et les fermetures de nos cultures locales pour en tirer le meilleur parti? Lors de leur université d'été aux Arcs, les CAUE ont constaté que le Grenelle ne contenait ni dimension culturelle, ni sensibilisation, ni pédagogie au sauvetage de la planète ni surtout à la modification de nos comportements. Autant dire qu'ils se font du souci... mais n'ont pas dit leur dernier mot.

**Catherine Grandin-Maurin,**  
directrice.

\* Réglementation thermique



## Saint-Jean-d'Ardières, ses châteaux, sa rivière et son silo



Saint-Jean-d'Ardières, le silo et les bâtiments de l'ancienne minoterie © CAUE du Rhône.

*En 1923, alors que Montréal devient le principal port céréalier du monde, Le Corbusier, à l'image de nombre de ses contemporains, s'émerveille devant les silos nord-américains dans son ouvrage Vers une architecture et cite le silo n°2 qui s'élève depuis les années 1910 dans le vieux port de Montréal; ce dernier bâtiment, comportant quinze étages, était alors le plus haut de la ville. Si le caractère rigoureusement fonctionnel de ces véritables «machines à stocker» était propre à séduire les figures de l'avant-garde architecturale, leur volumétrie géométrique et leur plastique moderniste devaient offrir au béton armé l'un de ses champs d'expérimentation les plus spectaculaires. Nul doute que Le Corbusier vit dans ces «cathédrales» des temps modernes la confirmation de ses propres intuitions sur fond de gestation des gratte-ciel du Plan Voisin pour Paris (1922-1925).*

**A**u début des années 1930, le gouvernement français encourage la création de coopératives de vente de céréales et le territoire national devait bientôt se couvrir de multiples silos et magasins à grain, dans les campagnes, le long des voies ferrées ainsi qu'à proximité des sites portuaires. Indéniablement, les silos comptent parmi les équipements les plus novateurs construits au cours des années 1930-1960 et cette qualité sera soulignée par l'attribution du premier label XX<sup>e</sup> siècle au silo d'Arenc (1926-1927), dont la silhouette imposante domine le port de Marseille lors des Entretiens du patrimoine 2003 qui se sont déroulés dans la même ville. On peut s'étonner qu'aucune campagne de protection thématique n'ait été menée depuis cette date au point que si l'on s'en tient aux bases de données du ministère de la Culture, à l'échelle nationale, six silos seulement font l'objet d'une protection au titre des Monuments historiques – un seul par mesure de classement;

il s'agit d'une construction du XVI<sup>e</sup> siècle située à Ardres (Pas-de-Calais).

Aux côtés du silo d'Arenc, six autres constructions se sont vues attribuer le label XX<sup>e</sup> siècle: celui de Riez (Alpes-de-Haute-Provence), datant de 1937, celui de Saint-Vallier (Drôme), construit par une coopérative agricole entre 1933 et 1934, l'ancien silo à céréales de Ernst Zimmerlé à Strasbourg, celui de Roger Gilbert à Courpalay, celui d'Honoré Toscan à Saint-André et celui de Georges Salomon à Trets.

C'est dire combien ce type de patrimoine demeure encore peu connu et cette remarque relève du paradoxe quand on songe à la visibilité de ce type de construction dans les paysages urbains et industriels. De nos jours, la question de leur réhabilitation se pose avec acuité dans de nombreux sites et les exemples de reconversions ne sont pas rares; on songe en particulier au silo construit au lendemain de la seconde guerre mondiale sur la route de Frans à Villefranche-sur-

Saône qui s'est vu confirmer dans sa vocation première de stockage au cœur d'une zone d'activité et qui s'affirme comme l'un des monuments les plus emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle de la région caladoise. Plus spectaculaire, la restructuration du silo d'Arenc engagée dans le cadre de Marseille capitale européenne de la Culture 2013, qui verra la création d'une salle de spectacle modulable de 2 200 places et de bureaux, contribuant ainsi au développement de la ville dans le



Villefranche-sur-Saône, silo de la S.A.B.T.I. (Société anonyme de blanchiments, teinture et impression), © CAUE du Rhône.

# techniciens - professionnels

## RECONVERSION

périmètre d'Euroméditerranée. Si les ports et les régions céréalières furent le théâtre des constructions les plus impressionnantes, d'autres plus modestes, souvent construites en métal, hérissent leur physionomie originale à l'entrée des villages ou des hameaux, à l'image de celui de Saint-Jean-d'Ardières qui demeure le dernier témoin d'une activité de minoterie associée à la force de l'Ardières dont une partie des eaux fut détournée pour alimenter le moulin.

Or, si la valeur patrimoniale des grands silos et leur capacité à accueillir des programmes de grande envergure aux fonctions multiples et variées semble facilement acceptée – on pense notamment à la reconversion des silos à grains de l'armement Seigmuller à Strasbourg par Ibos et Vitar, objet de nombreuses publications et d'une reconnaissance à l'échelle nationale –, celle des silos plus modestes situés dans des secteurs ruraux est plus souvent sujette à débat. En effet, bien souvent les villages sont plus enclins à construire une image de leur commune sur des édifices et des aménagements évoquant la « ruralité », plutôt qu'à mettre en avant des bâtiments liés à leur passé industriel. Bien entendu, cette attitude n'est pas générale et la transformation du silo de Montoire-sur-Loire en théâtre par la compagnie d'Annie Chaplin nous offre un parfait exemple d'une intervention en milieu rural. En ce domaine, l'exemple de Saint-Jean d'Ardières est tout à fait emblématique. En effet, la commune dispose d'un silo à grain, dont la valeur patrimoniale en tant que témoin de l'architecture et de l'économie d'une époque a déjà

été évoquée. Mais plus encore que sa valeur historique, c'est surtout la prestance de l'édifice qui soulève l'intérêt. En effet, de par sa physionomie et sa modénature, ce bâtiment a valeur de signal pour le quartier nouvellement réinvesti par la municipalité qui y a installé les locaux techniques, la salle des fêtes et la nouvelle mairie. Or paradoxalement, cette grande hauteur (associée à une architecture expressive) qui nous semble être l'atout majeur du bâtiment, est perçue par les élus comme son principal défaut. Ainsi, la municipalité souhaite réhabiliter cet édifice idéalement placé, mais perçoit comme une verrue ce vestige du passé industriel. Elle envisage donc de détruire le dernier niveau silo pour en réduire l'impact sur le paysage alors que dans le paysage sans relief qui accueille le village de Saint-Jean-d'Ardières, sa haute silhouette agit précisément comme un phare. La destruction du dernier niveau s'avère également difficilement compatible avec une logique économique et des préoccupations environnementales. En effet, on peut se poser la question de savoir si la destruction complète du silo ne serait pas moins onéreuse que l'opération délicate consistant à n'en prélever qu'un seul niveau. En plus du coût, cette destruction génère une consommation d'énergie dont on ferait l'économie en conservant l'intégrité du bâtiment. Enfin, l'édifice bénéficie d'une importante façade sud, qui en plus du panorama qu'elle offrirait en cas de création d'ouvertures, est une source potentielle d'économie d'énergie grâce aux apports solaires directs. Mais modifier sa morphologie, c'est surtout se priver d'un édifice clairement visible et identifiable dans le



Montoire-sur-Loire, transformation en Théâtre par la compagnie d'Annie Chaplin, © CAUE du Rhône

paysage qui peut être le moteur de l'attractivité de la zone des moulins et de l'identification de la ville.

Car au-delà de l'exemple de Saint-Jean-d'Ardières, c'est la question de l'identité et de l'identification des bourgs et des villages qui se pose. Cette question est particulièrement importante pour le territoire du Beaujolais, qui a façonné son identité et son paysage sur une activité vinicole actuellement en plein bouleversement, mais elle se pose plus généralement à chaque nouvel aménagement, chaque nouvelle construction, chaque nouveau projet : Qui suis-je ?

*Philippe Dufieux, chargé de mission  
et Laurent Mayoud, architecte conseiller.*

### Protéger le patrimoine, mais aussi le climat !

**Le voyage d'études en Suisse romande organisé en juin dernier par le CAUE du Rhône en partenariat avec l'ALE du Grand Lyon et le soutien de la DAPA (cf. 6 bis n°49 pp. 6-7) a permis de mieux comprendre comment harmoniser les objectifs de protection du patrimoine bâti avec l'efficacité énergétique.**

#### Patrimoine bâti et développement durable

**Séminaire** organisé par l'Association nationale des Villes et des Pays d'Art et d'Histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés en partenariat avec la Ville de Grenoble et la Caisse des dépôts  
**15 et 16 octobre 2009**  
 salle Olivier Messiaen – 1, rue du Vieux Temple – Grenoble  
 tarif : 200 €  
**inscription et renseignements :**  
 Association nationale des Villes et des Pays d'Art et d'Histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés  
 Marylise ORTIZ, directrice  
 Château neuf/Place Paul Bert 64100 Bayonne  
 05 59 59 56 31 - m.ortiz@an-patrimoine.org  
 www.an-patrimoine.org

L'exemple de la réhabilitation d'un immeuble classé monument historique dans le bourg de Lutry\*, près de Lausanne s'est montré particulièrement révélateur des stratégies d'interventions possibles. Composé de quatre constructions d'époques différentes, cet édifice est le doyen de tous les bâtiments MINERGIE en Suisse; en dépit de la spécificité de l'opération, il reste que l'analyse approfondie du bâtiment, le dialogue précoce avec les services chargés du patrimoine et de l'énergie, et la volonté de tous les participants de partager une solution optimale constituent les clés de la réussite.

Cette collaboration permanente entre institutionnels, maître d'ouvrage, architecte, physicien, et entreprises, a permis de mettre au point un système de solutions souvent très simples - mais efficaces, qui ont de plus respecté le coût d'une intervention conventionnelle. Bénéficiant de subventions s'élevant à environ 10% du budget, le propriétaire est doublement gagnant : il associe à une restauration exemplaire un indice énergétique global inférieur à 80 kWh/m<sup>2</sup>/an (6,8 L. de fuel /an/m<sup>2</sup>).

La façade médiévale orientée à l'Est et protégée par un avant-toit a conservé ses couches de peinture et d'enduits simplement rafraîchies et protégées d'une nouvelle passe, ainsi que ses simples vitrages. À l'inverse d'une prescription systématique, certains vantaux en retrait ont été munis de double vitrage; formant caisson, la vitrine du XIX<sup>e</sup> a elle été doublée de l'intérieur par une seconde huisserie à vitrage isolant.

Sur les autres façades, rénovées autour de 1820, un mortier isolant d'une épaisseur moyenne de 3 cm. a été appliqué à l'extérieur après décroûtage. Perméable à la vapeur d'eau, cet enduit minéral d'une valeur U = 0,066 W/m<sup>2</sup>K (coefficient de transfert de chaleur) est constitué de chaux hydraulique liée à un agrégat de roche siliceuse expansée. Cette couche équivaut à la résistance thermique d'un mur en moellons de 60 cm. d'épaisseur, et permet de réduire les déperditions de chaleur de moitié ainsi que les ponts thermiques. Une bonne isolation au niveau du sol et surtout de la toiture (U=0,2 W/m<sup>2</sup>K) ont complété le dispositif. Une aération douce double flux avec récupération des calories a été installée en utilisant d'anciens conduits de cheminée; outre le confort et la salubrité des occupants, ce régulateur d'humidité protège les pièces de bois anciennes. Un module de condensation a été rajouté à la chaudière mazout récente, récupérant 4% de la chaleur.

Par la collaboration de divers dispositifs techniques et la prise en compte de la spécificité de l'édifice, la créativité des acteurs de la construction s'est révélée en combinant astucieusement le legs des précédentes époques pour écrire une nouvelle page de la culture du XXI<sup>e</sup> siècle.

\*bâtiment commercial et d'habitation, livraison 2002, coût 412,5 €/m<sup>2</sup> SIA, Pont 12 architectes, Mats Nilsson ing. thermique

Jacques Sordoillet, chargé de formation.



Façade orientale © Rémy Gindroz

## PARTICULIERS

### Capteurs solaires et patrimoine : une approche globale de développement durable

Interview de Pierre Franceschini et Florence Delomier-Rollin, Architectes des Bâtiments de France, Architectes Urbanistes de l'Etat

Doit-on accepter les panneaux solaires dans les espaces protégés?

Pour les architectes des Bâtiments de France, la question doit être resituée à toutes les échelles, dans une démarche globale de développement durable, dans une logique de projet et de composition architecturale. Il n'y a pas de conflit de valeur, et leur réponse est donc nuancée :

Une intégration « positive » est souvent possible, mais certains sites, paysages et édifices ne peuvent que difficilement recevoir des panneaux en toiture. Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine est réticent à favoriser des projets

dans lesquels les panneaux solaires ne répondent qu'à une logique « d'image de marque », ou purement financière.

Patrimoine et développement durable poursuivent le même enjeu et la même chronologie : durer et témoigner d'une culture !

Une approche globale qui met en oeuvre une démarche de restauration, en synergie avec une démarche technique (thermique et/ou énergétique) est primordiale pour une cohabitation réussie.

Romain Froment, architecte conseiller.



#### Cohabitation exemplaire entre panneaux solaires et patrimoine :

Hôtel d'activités, transformation d'une ancienne sous-station EDF, 2007, 168 bis-170, rue Raymond Losserand, 75014  
 « Les cellules photovoltaïques intégrées dans les volumes verriers rétablissent la fonction initiale du bâtiment : la distribution d'électricité, et l'inscrivent dans l'histoire. »  
 Emmanuel Saadi, architecte

Puissance installée : 123,5 kWc  
 Surface des capteurs : 1162 m<sup>2</sup>, dont 829 m<sup>2</sup> éligibles à la prime d'intégration  
 Cellules installées : 45 000  
 Capacité de production : 80 000 kWh/an  
 Type d'intégration : double vitrage feuilleté intégrant des cellules photovoltaïques en verrière, en façade et en garde corps  
 Coût de l'installation : 678 000 €

## Qualité d'usage et accessibilité des espaces publics

Formation organisée par l'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes en partenariat avec la Région Rhône-Alpes

**La loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées tendent à augmenter d'une part, le rôle et les responsabilités des élus locaux avec la création d'un plan de mise en accessibilité et la constitution d'une commission communale et d'autre part, la compétence et la créativité des maîtres d'œuvre en introduisant la prise en compte de tous les types de handicaps.**

Cette nouvelle loi incite les CAUE à questionner et requalifier leurs modes d'accompagnement des maîtres d'ouvrages et des acteurs de l'aménagement urbain en inscrivant l'accessibilité pour tous comme un enjeu majeur de la qualité du paysage urbain.

L'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes se fixe pour objectif :

- de former les équipes de conseillers aux nouvelles obligations communales
- d'améliorer la pratique de programmation des espaces publics en développant l'approche par les usages
- d'améliorer la prise en compte des situations de handicaps par une meilleure connaissance des difficultés et des spécificités liées aux différents types de handicaps.



À l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne. Jeudi 22 octobre 2009 toute la journée et vendredi 23 octobre 2009 matin.

*Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller.*

### AU PROGRAMME

## Un nouvel enseignement, l'histoire des arts

L'histoire des arts aux trois niveaux du cursus scolaire, primaire, collège et lycée instaure des situations pédagogiques nouvelles, favorise la pluridisciplinarité et les pratiques partenariales.

À la différence de l'histoire de l'art qui prend en compte les produits de l'activité humaine dans les domaines des beaux-arts (peinture, sculpture, architecture, gravure) et de la musique qui sont deux domaines de création artistique à finalité contemplative, l'histoire des

arts étend ce champ à l'ensemble des œuvres créatrices (cinéma, audio-visuel, photographie, bande dessinée, art des jardins, arts de la rue, danse, théâtre, mode) et y incorpore les productions artisanales ou industrielles (arts appliqués à l'industrie, ou arts décoratifs). L'histoire des arts concerne au moins six grands domaines artistiques : les arts de l'espace dans lesquels s'inscrivent l'architecture, l'urbanisme et les jardins, les arts du langage, les arts du quotidien (embellir le cadre de vie, objets d'art, mobilier, bijoux), les arts du son, les arts du spectacle vivant, les arts visuels. Cette formation artistique et culturelle des jeunes à l'école engage une démarche nouvelle avec un enseignement continu, progressif et cohérent tout au long de la scolarité de l'élève.

Les dix-huit pages publiées au B.O du 28 août 2008 livrent un foisonnement d'entrées dans les différentes matières enseignées, le français, l'histoire-géographie, l'éducation civique, les langues vivantes et anciennes, la philosophie, les disciplines scientifiques, économiques, sociales et techniques, et l'éducation physique et sportive sont concernées. L'enseignement de l'histoire des arts s'exerce en posant les grandes interrogations anthropologiques : qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous ? et les œuvres d'art sont des exemples privilégiés nourris de ces réflexions sur la condition humaine et le destin de l'humanité. Mais ce n'est pas une nouvelle discipline, elle constitue une activité transdisciplinaire. Ce croisement des savoirs et des savoir-faire devrait apporter aux enseignants de nouvelles connaissances. La forme de pensée et d'action, les objectifs à atteindre dans les six domaines d'expression artistique ne laissent aucun doute sur la tâche et la responsabilité dévolues aux enseignants.

*Jean-Paul Brochot, conseiller service éducatif.*



## L'université d'été des CAUE 09

**Les CAUE ont tenu leur université d'été à la station Les Arcs 1800 du 2 au 4 septembre rassemblant plus de 150 personnes, et organisée par Bruno Lugaz directeur et l'équipe du CAUE de la Savoie.**

Les CAUE ne forcent pas dans la formule « meeting » mais plutôt « conclave » dans le sens où choisir une station de montagne « intégrée » qui vient de fermer ses portes aux touristes d'été en attendant ceux d'hiver, c'est opter pour la solitude des réflexions au sommet, dans un cadre architectural exceptionnel labellisé patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Conçu par les architectes G. Regairaz, B. Taillefer et Charlotte Perriand, et coordonné par l'Atelier d'architecture en montagne qui réalise préalablement les Arcs 1600-Pierre Blanche, les lieux ont incité à beaucoup de modestie dans les bilans accomplis par les CAUE et un grand respect à écouter Guy Rey-Millet, architecte invité pour témoigner de cette extraordinaire aventure qu'a menée l'Atelier, sur ce site, avec le promoteur Roger Godino.

Faire de l'architecture et démontrer par l'exemple serait donc plus important qu'en discourir. Les CAUE n'en doutent pas et le déroulé de leurs réflexions sur l'étalement urbain, l'agriculture et les paysages, l'identité et la diversité des formes architecturales et urbaines montre bien qu'ils sont un formidable observatoire de projets et de réalisations qui devraient faire école mais qui relèvent de la seule force politique qui ne s'exerce pas toujours dans le bon sens.

L'urgence est apparue sous la forme d'un manifeste à rédiger très vite pour se positionner face au Grenelle de l'Environnement 1,2 car comment se fera le renversement des comportements vers une prise en compte durable de nos territoires, sans action culturelle de sensibilisation et d'éducation ? Les CAUE ont conclu qu'ils devaient s'attacher à partager avec les acteurs locaux cette ambition. Un manifeste « posture » sur une transversalité (conseil-formation-éducation-sensibilisation) qu'ils maîtrisent aujourd'hui parfaitement.

À suivre...

*Catherine Grandin-Maurin, directrice.*



### PLU

## Sathonay-Camp: la commune à l'écoute de ses habitants par des ateliers d'information

En prélude à la modification n°6 du plan local d'urbanisme, la commune de Sathonay-Camp a souhaité recueillir les avis des habitants au cours de trois ateliers d'information animés par le CAUE, qui se sont déroulés au printemps. Confrontée à des perspectives d'évolution forte de sa population et du cadre de vie, en

raison du projet de ZAC touchant l'ancien camp militaire, les échanges ont permis de faire émerger de nombreuses attentes et interrogations pour les quartiers existants. Une prochaine synthèse sera transmise au conseil municipal pour débat et choix.

*Christian Le Dain, directeur d'étude.*



### PUBLICATION - CONFÉRENCE

## Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe

Le CAUE du Rhône publie en décembre prochain les actes du colloque international qui s'est tenu à Lyon en novembre 2008 pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'architecte. À l'occasion de la présentation publique de l'ouvrage, Lucie K. Morisset, professeur à l'Université du Québec à Montréal, donnera une conférence qui illustrera la postérité de la Cité industrielle Outre-Atlantique à partir de l'exemple d'Arvida au Québec: Ville nouvelle pour pays neuf. Arvida, ou la Cité industrielle en Amérique. La présentation de l'ouvrage ainsi que la conférence se dérouleront au CAUE du Rhône.

**Mercredi 2 décembre 2009 à 18h30**

(entrée libre dans la limite des places disponibles renseignements au 04 72 07 44 55).



*Umberto Cuzzi, Marché horticole de Turin (1932), rénovation par AIA Atelier de la Rize (2006)  
© CAUE du Rhône.*

## Les NAJAP, la promotion Joseph Belmont (1908-2008)

**Pour la cinquième fois de son histoire, le CAUE du Rhône accueille dans ses lieux les Nouveaux albums des jeunes architectes et paysagistes 07/08**

Cette fois la Cité de l'Architecture qui produit ce nouveau « cru 07-08 » a confié la scénographie à l'agence Projectiles sous la forme d'un gigantesque jeu de Mikado devant symboliser les interactions entre individus lancés dans la grande aventure de la compétition internationale.

Au total 20 équipes choisies parmi 251 dossiers sont rassemblées, aux profils éclectiques qui explorent de nombreux domaines connexes à l'architecture et aux paysages. Quinze architectes et cinq paysagistes croisent des démarches qui font, selon Raphaël Magrou, critique d'architecture et commissaire de l'exposition, « littéralement exploser les barrières mentales et intellectuelles entre ces activités ». La plupart des NAJAP viennent de pays étrangers : Japon, Brésil, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Liban, Israël, Belgique. Ils ont fait le choix de s'installer en France ou y créer une agence. Si l'on peut regretter que la presque totalité ait opté pour Paris, l'itinérance de l'exposition les fera connaître dans d'autres régions, pour les attirer, pourquoi pas, à appliquer leurs dernières recherches sur des territoires variés et complexes du territoire français. « Être » album est donc plus qu'une distinction. Le lauréat est « repéré » parmi les talents qui montent sur la scène internationale et assuré de premières commandes qu'il faudra défendre au cours du temps...



Lors de la rencontre organisée au CAUE où nous accueillerons Anne Lacaton, Grand prix national de l'architecture 2008, nous ferons connaissance avec trois d'entre eux : Adélaïde Marchi qui travaille en réconciliation avec la nature, Yves Moreau qui appartient à une agence où se croisent culture française, belge, néerlandaise et britannique, finaliste et lauréate d'EUROPAN 7 à Villeurbanne, sur le terrain des Sœurs, avec le projet Skylines, particulièrement étudié dans sa trame urbaine. Enfin le paysagiste Philippe Coignet qui appartient lui aussi à un collectif comptant architectes, écologues, géographes pour des projets de parcs et jardins éco-responsables et lauréat d'un parc métropolitain à Hellenikon en Grèce.

*Catherine Grandin-Maurin, directrice.*

### Grand prix 2008 - Prix spécial du public

Lors des Journées européennes du patrimoine a été remis le 19 septembre 2009 le prix spécial du public à Marc Littot de l'agence Raphia et au maître d'ouvrage SAS La Buire aménagement pour la réalisation du Parc de la Buire, rue Divivier à Lyon 3<sup>e</sup>. Ce sont les visiteurs de l'exposition qui étaient invités à voter parmi les 36 réalisations sélectionnées du Grand Prix et une large majorité s'est dégagée pour ce projet qui redonne à ce quartier une dimension végétale fortement attendue par les habitants.

### Cinquantenaire du lycée Tony Garnier

le 22 octobre 2009

Le CAUE participera à cette manifestation du lycée des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics de Bron qui fête son 50<sup>e</sup> anniversaire : expositions, ateliers, rencontres avec les professionnels permettront d'évoquer l'indispensable éducation des jeunes à l'architecture dans l'approche des métiers de la construction.

Disponibles au centre de documentation

#### Vers de nouveaux logements sociaux

**Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Silvana Editoriale, 2009**

Face à la demande croissante de logements sociaux, quelle réponse qualitative et innovante apporte l'offre architecturale aujourd'hui ? Seize réponses choisies en France pour leur singularité, leur originalité et leur pertinence témoignent de l'actualité et de la vitalité de l'architecture sociale.



#### Habiter écologique. Quelles architectures pour une ville durable ?

**Catalogue de l'exposition sous la direction de Dominique Gauzin-Müller**

**Actes Sud/Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2009**

L'architecture écologique se fonde sur une nouvelle interprétation du monde et s'appuie sur une approche holistique, démarche consistant à prendre en compte le bâtiment dans son environnement global. Cette approche veut élargir la réflexion à ces champs connexes à l'architecture – la sociologie, l'économie – tout en ayant le souci de la pratique, traduit de façon très concrète dans les matériaux utilisés. Cette architecture éco-responsable, fondée sur l'équilibre entre l'homme et son milieu, tradition et modernité, low-tech et high-tech, s'illustre dans les réalisations et multiples projets français présentés qui témoignent d'un « esprit français » à l'œuvre, emprunt d'une liberté créatrice qui fait parfois défaut.



#### Maisons écologiques. Cas pratiques

**Louise Ranck, éditions Eyrolles, 2009**

Pour répondre à la démarche de construction environnementale d'une maison écologique, la connaissance de la conception bioclimatique et des nouveaux moyens de construction est indispensable. L'analyse de plusieurs maisons réalisées en France, avec des budgets et des techniques commentés dans le détail permet de s'orienter vers les choix les plus appropriés.



#### C. Architectures des collèges Histoire-Chantier-Exemples CAUE des Hauts-de-Seine, 2009

L'histoire du collège est ici retracée, du lieu de vie communautaire du Moyen-Âge au lieu d'enseignement, d'éducation et de socialisation d'aujourd'hui. En 2<sup>e</sup> partie, l'agence Ateliers 2/3/4 éclaire les processus de conception et de réalisation d'un collège. Enfin 7 collèges contemporains déjà livrés ou en chantier ou à l'étude découvrent les grandes tendances actuelles de l'architecture des collèges.



#### Les écoquartiers. L'avenir de la ville durable Pierre Lefèvre, Michel Sabard, éditions Apogée, 2009

14 projets d'écoquartier en France sont présentés de façon très complète et resituée dans la ville ou l'agglomération de communes qui les ont programmés. De ces exemples se dégagent 4 principes ou paramètres concourant à une définition de l'écoquartier : le mode d'implantation – la mobilité avec l'offre de transports alternatifs – la densité et la mixité fonctionnelle – l'écoconstruction et la forme urbaine, auxquels peuvent s'ajouter la re-naturalisation du milieu urbain et la démocratie participative.



## Nouvelles écoles et groupes scolaires



### Groupe scolaire Champ Plantier Feyzin

Maître d'œuvre : Tectoniques  
[www.tectoniques.com](http://www.tectoniques.com)  
 Maître d'ouvrage : Ville de Feyzin  
 SHON : 1635 m<sup>2</sup>  
 Capacité : 9 classes, 270 élèves  
 Date achèvement : 2007  
 Coût bâtiment : 2 200 000 € HT

**Programme :** 9 classes élémentaires, 1 salle de repos, 1 restaurant et office, 1 bibliothèque/centre de documentation, 1 salle plurivalente et des locaux administratifs. Démarche environnementale.

Photo : CAUE du Rhône

### Groupe scolaire HQE Montagny

Maître d'œuvre : AFAA Architecture  
[www.afaaland.com](http://www.afaaland.com)  
 Maître d'ouvrage : Commune de Montagny  
 SHON : 2760 m<sup>2</sup>  
 Capacité : 9 classes  
 Date achèvement : 2009  
 Coût bâtiment : 3 650 000 € HT

**Programme :** Une école maternelle de 541 m<sup>2</sup> comprenant 4 salles de classes, 2 salles de repos, salles de propreté, salle des ATSEM, salle d'arts plastiques, salle d'évolution, office/tisanerie, locaux techniques - Une école primaire de 755 m<sup>2</sup> comprenant 5 salles de classes, salle d'accueil, salle d'arts plastiques, bibliothèque, espace enseignants/direction, locaux techniques - Un restaurant de 380 m<sup>2</sup> et une salle polyvalente de 168 m<sup>2</sup>.

Photo : Didier Boy de la Tour



### Extension de l'école primaire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Maître d'œuvre : Clément Vergély, Dominique Putz  
[www.vergelyarchitectes.com](http://www.vergelyarchitectes.com)  
[www.dominiqueputz.fr](http://www.dominiqueputz.fr)  
 Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or  
 SHON : 850 m<sup>2</sup>  
 Capacité : 5 nouvelles classes  
 Date achèvement : 2006  
 Coût bâtiment : 1 170 000 € HT

**Programme :** Extension entre l'ancien bâtiment de l'école et des contreforts de terrasses plantées.

Photo : Dominique Putz

### Restructuration et extension du groupe scolaire « Les Entrepôts » Lyon 4<sup>e</sup>

Maître d'œuvre : Atelier Sur les quais - Pierre Gardoni, Didier Dalmas  
[www.ateliersurlesquais.com](http://www.ateliersurlesquais.com)  
 Maître d'ouvrage : Ville de Lyon - SERL  
 SHON : 2609 m<sup>2</sup>  
 Capacité : 10 classes  
 Date achèvement : 2007  
 Coût bâtiment : 2 690 000 € TTC

**Programme :** Restructuration et extension en site occupé d'un groupe scolaire de 10 classes, d'un restaurant scolaire et d'une salle sportive ouverte sur le quartier.

Photo : Clément Guillaume



à retrouver en ligne sur [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr) rubrique Ressources

#### Pour devenir un lecteur régulier de cette lettre vous pouvez :

- recevoir gratuitement la version pdf par mel : [n.colonge-michon@caue69.fr](mailto:n.colonge-michon@caue69.fr)
- souscrire un abonnement pour 4 numéros imprimés en adressant un chèque de 6€ à l'ordre du CAUE du Rhône, 6bis, quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01

## à consulter

[www.ecolo-bois.org](http://www.ecolo-bois.org)

**Pour identifier les produits fabriqués** en bois responsable, le nouveau site des Amis de la Terre permet de s'y retrouver dans la jungle des labels et des appellations.

[www.ddrhonealpesraee.org](http://www.ddrhonealpesraee.org)

**Mis au point par l'Agence régionale** Rhônaldéveloppement-environnement, ce site dédié au développement durable en Rhône-Alpes présente les réseaux et initiatives locales ainsi que les outils pratiques juridiques et techniques à l'attention des collectivités pour mettre en œuvre concrètement le développement durable.

[www.education-developpement-durable.fr](http://www.education-developpement-durable.fr)

**Fruit de la collaboration entre l'Agence** de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'ONU pour l'éducation, l'Unesco et l'Institut de recherche sur le développement (IRD), ce site à destination des enseignants donne accès à des milliers de ressources pédagogiques, dont de nombreux multimédias.

[www.lamaisonpassive.fr](http://www.lamaisonpassive.fr)

**Cette association, créée en 2006** par de jeunes architectes et des ingénieurs énergéticiens, fait la promotion du standard européen de maison passive/Passivhaus.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

**Site de l'association professionnelle** de l'énergie solaire regroupant industriels, bureaux d'études, sociétés de services, exploitants et développeurs, offrant toutes informations : actualités, aides financières, nouvelles réglementations, répertoire de réalisations, de professionnels, sélection de systèmes et de matériels, pour la promotion et le développement de la filière solaire.

6bis, quai Saint-Vincent - Octobre 2009 - n°50  
 Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :

**Paul Delorme**,  
 vice-président du Conseil général du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :

**Catherine Grandin-Maurin**,  
 directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :

Nathalie Colonge-Michon, Philippe Dufieux,  
 Jocelyne Durand-Vallet, Catherine Grandin-Maurin,  
 Christian Le Dain.

Ont contribué à ce numéro :

Jean-Paul Brochot, Romain Froment,  
 Mireille Lemahieu, Laurent Mayoud,  
 Jacques Sordollet.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE

Imprimerie : IDMM

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : octobre 2009

N° ISSN : 1621-210X

Trimestriel - 1500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon

Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59

E-mail : [caue69@caue69.fr](mailto:caue69@caue69.fr)

Site : [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

